

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

24 septembre 2022, 149 ème Cercle de Silence du Mantois, 13 ème année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

***est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.***

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 22 octobre, 26 novembre...

cerclesilencemantas@yahoo.fr

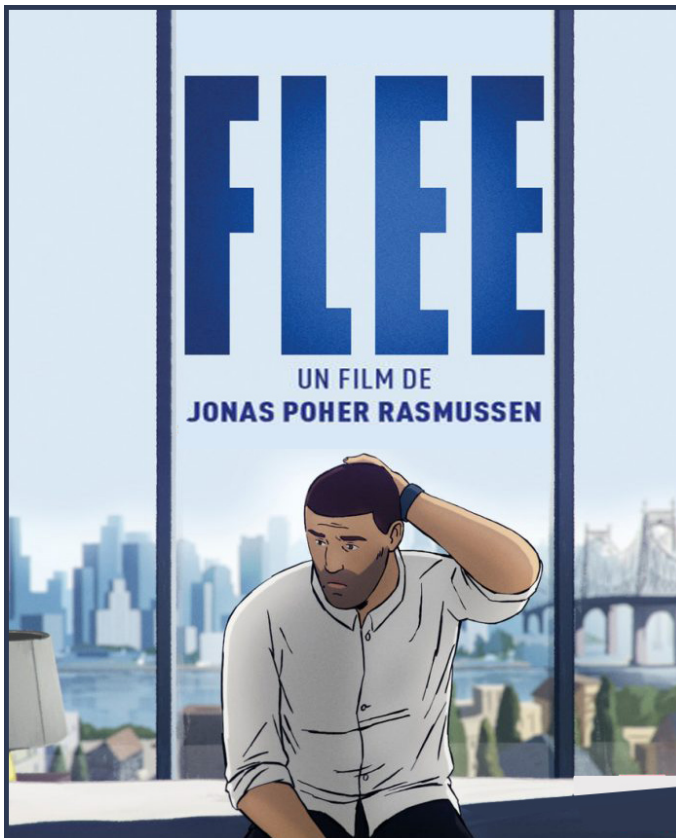
Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

La présidente de la LDH de Strasbourg interpelle le ministre de l'Intérieur : *Avez vous déjà rencontré ces «étrangers délinquants » que vous souhaitez expulser ? Moi, oui.*

« Je suis juriste, vous aussi, mais je ne ferai pas de droit ici. Je ne parlerai pas des violations des droits de l'Homme, de la convention européenne, des traités internationaux, que provoque cette future loi. Je ne parlerai pas de toutes les entraves juridiques que nous rencontrons déjà et de tous les moyens abusifs que vous employez (...)

Je vous parlerai seulement d'humains. Et je vous demanderai seulement d'arrêter de parler d'eux avec des statistiques dans les médias, et d'arrêter de chercher les responsables là où ils ne sont pas. »

https://www.rue89strasbourg.com/gerald-darmanin-avez-vous-deja-rencontre-ces-etrangers-delinquants-que-vous-souhaitez-expulser-moi-oui-241964?fbclid=IwAR3hP3IG3POWpM8qhDrMHSeom1MtrLuzJ1hKNYTD3Rmyq0Bfs0_CWSINco



A Calais, reconduction de l'arrêté interdisant la distribution de nourriture aux migrants.

Cette ville est un premier but, après l'arrivée en France, pour des milliers de migrants, pour qui le but est de se rendre en Grande Bretagne.

Mais ce n'est pas un lieu où ils sont les bienvenus, surtout pour la police et une partie des habitants.

Et, régulièrement, associations ou citoyens, qui leur donnent à manger et à boire, se voient refuser de le faire par la Préfecture, qui n'autorise plus que deux associations, choisies, pour venir en aide aux migrants. Ces gestes sont interdits à toutes autres personnes ! Une décision inhumaine, encore une fois !

<https://www.infomigrants.net/fr/post/42720/calais--larrete-interdisant-la-distribution-de-nourriture-aux-migrants-reconduit>

FLEE, ce film est l'histoire vraie d'Amin, un Afghan qui a dû fuir son pays à la fin des années 80 alors qu'il n'était qu'un enfant. Trente ans plus tard, désormais universitaire au Danemark, il va confier à son meilleur ami la véritable histoire de son voyage et de son combat pour la liberté. <https://flee.lefilm.co>

En Espagne, une loi permet à des milliers de migrants de travailler légalement.

Cette réforme concerne les migrants en situation irrégulière, les travailleurs saisonniers, les personnes dépendant du regroupement familial et les étudiants étrangers. L'objectif est de pallier le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs clé de l'économie et surtout de sortir du « cercle vicieux bureaucratique » dans lequel se battent de nombreux exilés. <http://www.infomigrants.net/fr/post/42593/espagne-adopte-une-nouvelle-loi>

APPEL

Nous sommes nombreux dans le Mantois à penser que les droits et la dignité des personnes étrangères sans papiers ne sont pas respectés, comme ailleurs en France et en Europe :

Durcissement des procédures et dématérialisation des demandes de papiers à la préfecture, **manque de places** pour l'hébergement des réfugiés même statutaires (mobilisation des associations cet été), « migrants » **sans solution administrative**, **jeunes mineurs** étrangers refusés par l'ASE du 78, sans toit ni scolarisation, **enfermement** de « sans papiers » au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Plaisir...

Si vous aussi, ces situations vous indignent, n'hésitez pas à participer au CERCLE DE SILENCE de Mantes. Cette manifestation non violente, tous les 4ème samedi de chaque mois depuis plus de douze ans, permet à des personnes d'horizons différents d'exprimer leur solidarité et l'exigence d'un accueil digne et respectueux des droits humains.